L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

G. F. WEISSE & Co. Rue de Chartres, No. [illegible], Entre Conti et Bienville. — NOUVELLE-ORLEANS, SAMEDI MATIN, 4 JANVIER 1862 — G. F. WEISSE, E. DUFOUR, F. LEMIRT, S. [illegible], Gérants-Propriétaires.

Nouvelle-Orléans,
SAMEDI MATIN, 4 JANVIER.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par Léonard Blache, & Co., au No 71, rue d'Espagne, entre Grands Hommes et Casacalvo—Meubles. [Succession Wm C. Duncan].
Par R. Scott, 28, Gravier—Tabac, fruits, beurre, liqueurs, vins, vinaigre, bougies, &c.
Par N. Vignié—une esclave de la succession Prats.

Une autre menace de Seward.

Nous recevrons dans quelques jours le texte des divers documents diplomatiques, dont le télégraphe nous a donné l'analyse, et nous pourrons comparer le langage tenu par Seward dans sa lettre à M. Adams, ministre des Etats-Unis à Londres, avec celui qu'il a employé, un peu plus tard, dans sa dépêche à Lord Lyons. Un sophiste, aussi peu scrupuleux que l'est le secrétaire d'Etat de Lincoln, n'est jamais embarrassé pour justifier ses contradictions si peu sortables, dans le même document, le noir et le blanc tout à la fois. Mais si curieux que soient les tours de force de M. Seward dans ses discussions sur l'affaire du Trent, ils ne peuvent nous offrir autant d'intérêt que le passage de sa lettre à M. Adams, dans lequel il traite de la reconnaissance des Etats Confédérés.

Dans ce document, le chef du cabinet de Washington affirmé que l'insurrection du Sud périrait en quatre vingt dix jours, si elle n'était soutenue par l'espoir d'être reconnue par les grandes puissances européennes. Puis il ajoute avec son arrogance accoutumée: "Ces puissances n'ont pas le droit de savoir que la guerre existe dans ce pays, et ce gouvernement regarderait comme une cause de guerre, le fait de la reconnaissance d'un pouvoir politique indépendant de celui de l'Union fédérale dans les limites de cette Union."

L'affirmation de M. Seward sur la durée de l'insurrection n'est guère de nature à impressionner les gouvernements européens. Elle rentre dans la catégorie de ces fameuses promesses qui, toutes invariablement, ont été démenties par les événements. Il n'y aura pas de rupture de l'Union, la guerre sera terminée dans soixante jours, les ports du Sud seront ouverts au commerce étranger à l'automne—telles ont été les assurances, à l'aide desquelles le secrétaire d'Etat fédéral a cherché à tromper les gouvernements européens, pour éluder de répondre directement à leurs réclamations. Que sa nouvelle assertion soit un mensonge gratuit ou qu'elle procède d'une erreur, elle sera également sans portée. Il y a trop longtemps que le gouvernement fédéral fait miroiter aux yeux des populations du Nord ou des cabinets étrangers ces deux arguments fantastiques—l'unionisme dans le Sud et le découragement des rebelles—pour que personne puisse maintenant s'y laisser prendre. Il n'est pas un gouvernement européen qui ne soit, actuellement, convaincu que la conquête et la soumission des Etats Confédérés est une chimère.

Les puissances étrangères, dit superbement M. Seward, n'ont pas le droit de savoir que la guerre existe dans ce pays. Le Vieux de la Montagne ou le plus entêté des Deys d'Alger n'auraient pas tenu un langage plus stupide. Nier l'existence de la guerre et nier aux étrangers le droit de reconnaître un fait palpable et évident est le comble de l'absurde de la part d'un gouvernement qui a déclaré le blocus des ports du Sud et qui a prétendu exercer le droit de visite sur les navires neutres, qui le blocus et le droit de visite ne sont admis qu'en temps de guerre. Aussi, M. Thouvenel dans sa dépêche à M. Mercier, ministre de France à Washington, lui recommande-t-il de poser au cabinet des Etats-Unis, la question suivante: les méridionaux sont-ils des belligérants ou des rebelles?

Il est permis de croire que les gouvernements européens sont fatigués des équivoques des politiciens fédéraux, et qu'ils exigeront une réponse catégorique à cette question. Si le gouvernement des Etats-Unis persiste à nier l'état de guerre, on lui répondra qu'alors il n'y a pas de blocus et que ses navires de guerre n'ont pas le moindre droit d'arrêter les bâtiments naviguant sous pavillon étranger, et que les traités commerciaux et postaux doivent recevoir leur pleine exécution. Si, au contraire, l'état de guerre est reconnu, il en résulte que les hommes du Sud doivent être traités comme belligérants avec les mêmes droits, et que les relations des deux parties belligérantes entre elles et avec les puissances étrangères, doivent être réglées par les principes du droit des gens; et, d'un autre côté, si le Nord admet que les Etats du Sud sont une partie belligérante, il ne pourra se plaindre de leur reconnaissance comme nation indépendante par les puissances étrangères. Nous croyons le moment venu où il ne sera plus permis à M. Seward de jouer le double rôle de la chauve-souris.

La menace qui termine le passage précité de la lettre à M. Adams est une seconde édition, car elle a déjà été faite, au mois d'avril dernier, par M. Seward, soit dans ses instructions aux ministres des Etats-Unis, soit dans ses communications aux représentants des puissances européennes. Il faut avouer qu'elle vient bien mal à propos, précédant seulement de quelques jours la concession la plus abjecte aux demandes de l'Angleterre. Cette lettre a été ... avec le message de la Reine qui apportait à lord Lyons l'ultimatum du cabinet anglais, et ce dernier, en apprenant la réponse faite à cet ultimatum, ne pourra que sourire de dédain quand M. Adams lui fera part de cette nouvelle forfanterie yankee. Si la France l'Angleterre et l'Espagne reconnaissaient demain l'indépendance de la Confédération du Sud, M. Seward déclarerait-il la guerre à ces trois puissances? Sa reculade dans l'affaire du Trent ne laisse pas le moindre doute à cet égard. Ce n'est donc pas un ridicule moyen de faire un casus belli de la reconnaissance, qui peut arrêter l'action des gouvernements étrangers. Ceux-ci n'ont consulté jusqu'à présent que leurs propres intérêts, et ces intérêts leur commandent d'obtenir une solution de la question du blocus. Nous regardons la dépêche de M. Thouvenel, qui est le premier acte apparent de la France, comme indiquant une intention de la part du gouvernement français de provoquer une explication décisive sur le blocus.

Si Seward persiste dans la théorie de la rébellion, nous ne serions pas étonné de voir la France contester la légalité du blocus et soutenir le principe qu'un gouvernement n'a pas le droit de fermer ses propres ports aux navires des puissances amies. Il y a un exemple récent qui peut être invoqué à l'appui de cette thèse. Lorsque Garibaldi occupait Palerme, la flotte napolitaine prétendit interdire aux navires étrangers l'entrée du port, mais les gouvernements européens refusèrent de se soumettre à cette prétention et dirent au roi de Naples qu'il n'avait pas le droit de bloquer ses propres ports; et les navires anglais, français et espagnols continuèrent à entrer à Palerme sous la protection des escadres de leurs gouvernements respectifs. Des navires américains se trouvaient dans le même cas et la même doctrine fut soutenue par le gouvernement fédéral en faveur de ses agents.

La solution de l'affaire du Trent ne fait donc qu'ouvrir la porte aux complications extérieures. Après M. Seward, espérait-il débarrasser par une concession, et la mésaventure fait nous, qui vient de reparaître dans la lettre à M. Adams, loin d'éloigner une difficulté ne fait que la rendre imminente. L'attitude des gouvernements étrangers va se dessiner d'une façon beaucoup plus nette et beaucoup plus tranchée qu'elle ne l'a encore été. Les pourparlers pourront durer deux ou trois mois, mais nous croyons qu'avant le mois d'avril nous saurons à quoi nous en tenir.

LES FRANÇAIS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.—Le Register and Advertiser de Mobile a reçu par la goélette Mallory des journaux de la Havane du 26 décembre. Il reproduit du Diario de la Marina de cette date le paragraphe suivant:

"Aujourd'hui et hier, la trois ... que les consulat français de cette ville ... navire ... pour aller à la Nouvelle-Orléans, dans le but d'y recueillir un ... grand nombre de Français qui se trouvent dans des circonstances difficiles dans ... Nous croyons qu'il y a quelque exagération dans ce rapport. Mais, suivant ce que nous avons appris, il paraît certain qu'il y a à la Nouvelle-Orléans ... 200 à 300 sujets français qui souffrent de ... privations par suite de la paralysie du ... ne ... désirent que d'employer ... venir ... François Milan, qui a été en mer hier, ... aller à la Nouvelle-Orléans, s'il n'y a pas d'opposition, dans le but de s'assurer de la véritable condition des sujets français dans cette ville, et afin ... à la Havane ceux qui ... Nous pour aider ces malheureux à sortir de la triste condition à laquelle ils ont été réduits par la déplorable guerre entre les deux grandes sections de l'ancienne Union américaine."

Nous croyons pas besoin de dire qu'il y a dans ce paragraphe ... sur la condition des Français à la Nouvelle-Orléans. Il y a quelques mois, un certain nombre de familles françaises, dénuées de ressources dans leur pays et se trouvant dans ...

Victoire sur les Indiens.

Nous avons dit, il y a quelques jours, que le colonel confédéré McIntosh avait joint ses forces à celles du colonel Cooper dans le territoire indien, et qu'ils marchaient ensemble contre les Indiens ennemis commandés par Opothleyoholo, qui s'étaient retranchés dans le territoire des Creeks, à 70 milles au Nord-Ouest du fort Gibson. Un engagement a eu lieu, après un combat de quatre heures, les ennemis ont été mis en déroute, après avoir eu 260 des leurs tués ou blessés et 160 prisonniers. Le colonel McIntosh annonce qu'il a eu 12 tués et 20 blessés. Nos troupes ont pris une grande quantité de chariots et de munitions. Les Indiens ennemis, après leur défaite ont retraités dans l'Arkansas.

Par le Telegraphe.

DEPECHES TRANSMISES A L'ABEILLE.

(DEPECHES DE L'APRÈS-MIDI.)

LES FEDERAUX A L'ILE AUX VAISSEAUX.

Handsboro, 3 janvier.—Il y avait, hier, douze navires fédéraux près de l'Île aux Vaisseaux. Depuis dix jours, on entend constamment le tambour et on voit beaucoup de mouvements sur l'île. Les soldats fédéraux font l'exercice et se préparent à quelque expédition sur la côte.

(DEPECHES DE NUIT.)

De Memphis.

Bataille au nord-ouest du fort Gibson, Perte de l'ennemi, 260 entre tués et blessés.

Des Confédérés, 32 entre tués et blessés.

Memphis, 3 janvier—Une dépêche que nous venons de recevoir de Little Rock, contient une nouvelle officielle du nord-ouest, qui annonce que les troupes du Col. McIntosh, composées de 2 régiments, ont eu un engagement avec le chef indien Opothleyoholo, à 75 milles nord-ouest du fort Gibson, le 26 du mois passé. Le combat a duré quatre heures, et a eu comme résultat la déroute complète de l'ennemi. La perte de l'ennemi est de 260 tués et blessés, et 160 faits prisonniers. Les Confédérés ont perdu 12 tués et 20 blessés. Le colonel McIntosh poursuivait Opothleyoholo qui fuyait vers l'Arkansas. Les Confédérés ont pris une grande quantité de wagons et cent chevaux indiens.

—SECONDE DEPECHE—

Memphis, 3 janvier.—Des nouvelles toutes récentes par la voie de New Madrid, nous annoncent, que le Congrès fédéral est divisé en trois factions—un parti unioniste, un parti pour l'extermination de l'esclavage, et un parti de la paix, à la tête duquel se trouve Vallandigham. Le cabinet aussi est divisé sur l'affaire Mason et Slidell.

Nous apprenons qu'on ne fera aucun mouvement en avant jusqu'à ce que l'affaire soit arrangée.

Une personne, arrivant de Saint Louis, dit que Halleck est très sévère contre les sécessionistes. Il prélève des impôts sur leurs biens, et ils sont forcés de payer ou d'être mis en prison. Les prisonniers confédérés qui ont été conduits à St Louis, sont traités d'une façon indigne.

On a envoyé cette cavalerie de Saint Louis à Caire.

Nouvelles du Nord, par voie de Richmond.—Arrivée du Persia à Halifax. Les préparatifs pour la guerre en Angleterre continuent.

Richmond, 3 janv.—L'éditeur du Petersburg Express vient de recevoir une dépêche, annonçant que des personnes arrivant sous un pavillon de trêve, ont fourni au Norfolk Day Book, des journaux de dates récentes, desquels nous puisons les extraits suivants:

Dépêche particulière à la Tribune de New-York, 1er janvier 1862.

Washington, 31 déc.—On a des raisons pour croire que Mason et Slidell partiront le 1er janvier, mais la reddition n'est pas conforme aux termes de l'ultimatum, car Seward exige qu'aucune communication soit adressée à Wilkes.

Le Post de Londres dit que l'Angleterre interviendra sur la question des navires chargés de pierres.

Les journaux de Boston annoncent que Lord Lyons a donné ordre au Niagara, de conduire MM. Mason et Slidell en Angleterre.

L'indisposition de McClellan continue à être très grave, et l'on parle de Benjamin Ward de l'Ohio, comme son successeur.

Le Persia est arrivé à Halifax avec des troupes.

Les préparatifs de guerre de la part de l'Angleterre continuent, en vue des difficultés qu'entraînera le blocus par des navires chargés de pierres.

On dit que la demande de l'Angleterre ne se borne pas seulement à la reddition de MM. Mason et Slidell.

Plus récentes d'Europe.

Le Post de Londres, l'organe de lord Palmerston, dit: Le port de Charleston appartient au monde entier, et ne saurait être abandonné à un blocus inefficace.

De Charleston.

Charleston, 3 janvier.—Le Mercury de ce matin dit que l'ennemi a été repoussé dans sa démonstration faite à Port Royal Ferry.

L'ennemi a pris la fuite comme à Bull Run, laissant le ... leurs ... sur le champ de bataille. Ils ont laissé quatre yankees morts et plusieurs blessés, et ils en ont emporté beaucoup d'autres. Le Courier dit que les Fédéraux s'avançaient hier, et ils faisaient des ... assez ...

Le lieutenant Beauregard, fils du général, est arrivé hier. Le Mercury annonce l'arrivée du steamer Ella Warley, récemment l'Isabel de Nassau. Il a été poursuivi par les croiseurs du blocus. Il y avait à bord neuf passagers, entre M. Biebes, le porteur de dépêches confédéré. Le cargaison est assortie et de valeur.

Richmond, 3 janvier—Le steamer choisi par lord Lyons pour transporter MM. Mason et Slidell en Angleterre, est le steamer britannique le Rinaldo.

Nouvelles du Nord.

L'expédition Burnside n'est pas encore partie. Un grand nombre de frégates, de transports et de goélettes s'assemblent à Hampton Roads.

ABORDAGE D'UN NAVIRE FRANÇAIS PAR LE SAN JACINTO.—Les journaux du Havre publient le rapport du capitaine Guichon, commandant le Brick français Jules et Marie de 174 tonneaux. Ce navire allait de Liverpool à la Havane, avec une cargaison de charbon, il avait un équipage de neuf hommes et un passager. Le 3 novembre à 22 milles de Matanzas il aperçut un steamer qui se dirigea vers lui et arrivé à une longueur de quatre câbles, tira un coup de canon, mais sans hisser de pavillon. Le brick hissa le pavillon français. Il y avait très peu de vent; le steamer passa devant le brick et s'arrêta, de sorte que malgré les efforts du capitaine français il y eut un abordage qui décompara le brick et emporta tous les mâts moins celui de misaine. Le capitaine dit qu'on refusa de lui dire le nom du steamer et qu'il eût beaucoup de peine à obtenir d'être remorqué vers la Havane. Il est plus tard par les mécaniciens du steamer que c'était le San Jacinto. Le 4 novembre, le commandant américain l'abandonna à quinze milles du phare de la Havane en faisant couper la câble, et ce fut avec beaucoup de peine que le brick put arriver à l'entrée du port ou un remorqueur vint le chercher. Le capitaine Guichon déclare que, le commandant du San Jacinto lui a demandé ses papiers, et prétendant qu'il avait des ordres pour visiter tous les navires. Son rapport est daté de la Havane le 5 novembre, et il contient une protestation pour les dommages causés au brick Jules et Marie.

MARINE CONFÉDÉRÉE.—On lit dans le Richmond Dispatch:

Le steamer de guerre Jamestown est sorti de ce port il y a quelques jours et est, sans doute, en position d'aider le Patrick Henry au cas de besoin. La canonnière Teaser sera bientôt prête à prendre part à des opérations actives.

MISSOURI.—Les journaux de St Louis publient le télégramme suivant, daté d'Otterville le 25 décembre.

On a reçu ici des avis, qu'on croit dignes de foi, de la retraite de Price au Sud. Le jour après celui où les troupes du général Pope ont rétabli les avant-postes du général Rains, Price se disposa ... la rivière à la Station Rains ... suivant, il consistait de huit milles avec ... forces. Aux derniers avis, une de ses divisions était à Neosho, et le gros de l'armée venait de partir d'Humansville en route pour l'Arkansas. Price dit que son mouvement rétrograde a lieu pour obéir aux ordres du président Davis, mais ses hommes croient qu'il est occasionné par l'avance de Pope, et la crainte qu'avait Price d'avoir ses communications avec le Sud coupées par un corps d'armée, pendant qu'il en aurait un autre en face.

CONGRÈS FÉDÉRAL.—La séance du congrès fédéral du 26 décembre ne manque pas d'intérêt. On trouvera dans le résumé qui suit un discours de M. Hale, de New Hampshire, contre la soumission à l'Angleterre, une proposition de condamnation de toutes les propriétés de toutes les personnes qui ont en quelque rapport avec la rébellion, et une proposition d'établir des gouvernements provisoires dans les Etats séparés.

M. Hale a présenté une résolution portant que le président est requis, si cela n'est pas incompatible avec l'intérêt public, de transmettre des copies de toutes les dépêches échangées entre ce gouvernement et celui de la Grande-Bretagne, relativement à l'arrestation de Mason et Slidell.

M. Saulsbury a fait objection.

M. Hale a dit qu'il avait compris par les journaux ... dans les ... que ... depuis trois ou quatre jours, le cabinet délibérait sur une proposition qui renfermait plus de menaces pour le pays que tout ce qu'on pouvait trouver dans l'histoire, et que cette proposition était la reddition de Mason et Slidell à la Grande-Bretagne. En faisant cela il nous faut abandonner tout ce que nous avons gagné dans la guerre de la Révolution et être humiliés comme une puissance de second ordre. Personne ne pourrait aller plus loin que lui pour conserver la paix, mais il ne voudrait pas se soumettre à une disgrâce nationale et au déshonneur pour obtenir une telle paix. Il serait en faveur d'un arbitrage par une autre puissance, mais si l'Angleterre a demandé la reddition de Mason et Slidell, on doit lui déclarer la guerre immédiatement.

Il serait disposé à faire toutes les concessions honorables pour la paix, mais une paix nécessitant une telle reddition serait pire que la guerre. Son ami de l'Indiana (M. Lane) a fait remarquer que son Etat a 60,000 hommes sous les armes et qu'il doublerait ce nombre pour maintenir l'honneur national. Si ce Sénat sortait d'ici après cette reddition et cette humiliation, il serait exposé au mépris et à l'indignation du pays. Il regarde l'arrogante demande de l'Angleterre comme un prétexte pour avoir la guerre. Cette nation avait résolu de nous humilier d'abord et de nous combattre ensuite. Que nos villes et nos villages soient pillés et brûlés, mais que notre honneur national soit sauvé.

François Ier a dit, après la bataille de Pavie que tout était perdu sauf l'honneur. Il demande que l'administration ne sacrifie pas notre honneur national. Des millions de citoyens accourront pour le défendre. Si cette reddition a lieu, l'administration verra surgir derrière elle un tel incendie qu'elle sera renversée du pouvoir. Si nous avions la guerre avec l'Angleterre, ce serait pour la même cause qui a envoyé un roi à l'échafaud et un autre en exil, cause qui serait un appel à tous les hommes, partout où on parle l'anglais. Il croit aussi que si Napoléon a un désir plus vif que tout autre, c'est de voir effacer la tache faite aux armes françaises à Waterloo.

Dans tout le Canada, il y a des milliers d'Irlandais qui courraient aux armes pour soutenir une cause comme la nôtre. Nos principes faisaient notre grande force, et si la guerre doit venir, Dieu aidant, nous continuerons notre ...

M. Sumner a dit qu'il croyait que l'affaire serait arrangée à l'amiable. Elle est dans des mains sûres, et il vaut mieux pour le Sénat de se réserver d'agir sur des faits et non sur de simples rumeurs.

La résolution de M. Hale a été déposée sur le bureau.

M. Davis a donné avis qu'il introduirait un bill prononçant la confiscation des propriétés, de toute espèce, de toutes les personnes qui ont eu quelque rapport avec la rébellion du Sud, dans une capacité civile, militaire ou navale.

M. Harlan a présenté un bill pour établir des gouvernements provisoires dans les Etats séparés. Référé.

M. Howe a présenté un bill pour amender la loi sur les esclaves fugitifs.

THEATRE DE L'OPERA.—Bénéfice des incendiés de Charleston.—C'est ce soir que doit avoir lieu la représentation extraordinaire, donnée au bénéfice des incendiés de Charleston. Nous avons reçu le programme et nous y voyons les noms des artistes qui doivent chanter La Dame Blanche. Mme Delatournerie doit remplir le rôle d'Anna, Mlle Maillet celui de Jenny, et M. Gistigny celui de la vieille Marguerite. Les rôles d'hommes sont confiés, celui de Gaveston à M. J. De Baum, celui de Georges à M. H. Devienne, celui de Dickson à M. Clauses, celui de Macirton à M. Adrey. Après La Dame Blanche, Mme Delatournerie chantera, avec l'assistance des chœurs, le chant Guerre aux Yankees. Nous espérons voir la salle bien garnie, autant à cause du but de la représentation que pour encourager les artistes qui sont en ville à nous donner quelques opéras de temps à autre.

THEATRE D'ORLEANS.—L'affiche nous promet pour demain un de ces grands drames à émotions vives, qui ont le privilège de passionner la foule. La Bête du Bon Dieu ou Le Ravin du Diable, tel est le double titre de cette œuvre de MM. Marc Fournier et Courcelle, et il suffit de lire les noms des acteurs pour se convaincre que ce drame doit être plein d'intérêt. Tous les artistes de la troupe y ont un emploi et nous pouvons leur prédire un succès.

CHRONIQUE LOCALE.

Le lieutenant Michel George, des Zouaves de la Louisiane, (Col G. Coppens) partira pour Yorktown, en Virginie, dimanche, 6 janvier, au soir.

Il se chargera de remettre aux officiers et soldats de corps ... les lettres qui leur seraient adressées et qu'on déposera ... bureau de ce journal ou à son domicile, Hôtel du Sud, rue Bienville, No 3, avant la date indiquée plus haut.

Académie de Musique.—Les Illustrations de la Guerre, œuvre d'art de grand mérite, attire tous les soirs une grande foule de curieux. On fera bien cependant de se hâter, car il n'y a plus que quelques jours, et il y aura une représentation ... la matinée du 8 janvier.

Conseil.—Il n'y a pas eu d'assemblée dans la Chambre des Aldermen hier soir. Le Bureau des Assistants s'est réuni en séance régulière, M. Hoey a présidé. Une communication des Aldermen annonçait qu'ils ... concours à plusieurs résolutions.

Le comité de finances a recommandé de changer le titre du chemin de fer ... J. B. Slawson & Co ... au chemin de fer de la Ville Orléans—Adopté.

Une résolution autorisant le contrôleur de payer à Denis Conway, dix mois de salaire, à $72 17, avait été ... de ... pour réparations de chemin, dans les années 60 et 61—Adoptée.

Le comité des rues et des débarcadères a offert une résolution, autorisant la voirie du droit de voie pendant vingt ans, à tous chemins de fer à cheval. Un chemin avec une voie ferrée, sur la rue Dumaine, à partir de la rue des Remparts jusqu'au Bayou St. Jean, de là à la rue St Jean Baptiste jusqu'à la rue des Ursulines, et de là à la rue des Remparts jusqu'à la rue Dumaine, à moins qu'on ne se serve de la voie actuelle ... à partir de la rue St Charles jusqu'à la rue Claiborne, ... la rue Rousseau jusqu'à la rue St. Ferdinand ... la rue Victoire jusqu'aux Champs Elysées ... la rue ... au point de départ ... la rue Lafayette. Le ... ne doit être ni double voie ... partir du fleuve jusqu'au bassin ... voie seront offerts à l'enchère publique au plus offrant.

Sur ce sujet M. Leefe a offert de nouveau la résolution qui avait été soumise au mois de juillet passé, au sujet d'une voie ferrée à partir de la rue du Canal, par la rue St Charles jusqu'au cercle Tivoli, descendant le cours des Tritons et de ce point suivant la rue Carondelet jusqu'à la rue Hulliame, de là à la rue Baronne, descendant jusqu'aux cours des Tritons, à la rue Carondelet, jusqu'à la rue du Canal. Sur la motion de M. Leefe on a ordonné l'impression des quatre bills, ... ont été mis à l'ordre du jour pour la prochaine séance.

M. Beggs a ... des renseignements à l'égard de l'action prise par la compagnie du Commercial Water Works, au sujet des résolutions du conseil concernant les hydrants à incendie. M. Leefe a répondu que la compagnie n'avait pas reçu de notification officielle. La question a été renvoyée et le conseil s'est ajourné.

Le Sumter Regiment.—Le gouverneur Claiborne F. Jackson, du Missouri, a passé en revue le régiment connu sous ce nom. Il était accompagné d'un état major fort brillant.

Recorder Gastinel.—Rose (esclave de Mme Marchaidié) qui a volé, sur la table de Mme Langlais, à la foire de l'Hôtel de Louisiane, le billet d'une plastre qu'on a trouvé plus tard sur elle, a été fouettée ... emprisonnement de ...

—James ... est accusé d'avoir essayé d'obtenir de l'argent à l'aide de faux prétextes. Après l'arrestation de Rose, il réclama le billet à Mme Langlais ... qu'il lui appartenait et qu'il avait chargé l'esclave d'acheter un billet.

Peter Roussel a été envoyé devant la Première Cour de District pour avoir battu Wm D. Stewart sur la Levée.

A. Larrieu, h. c. l., est accusé d'avoir battu Alfred Gamble, h. c.

Amelia Tullman qu'on affidavit accusait d'avoir maltraité Carry Belmont, a dû fournir un cautionnement de $300 pour répondre de sa bonne conduite.

Louis Bean, h. c. l., a été condamné à cinq piastres d'amende, parce que l'ordonnance sur les voitures et les cabs n'était pas affichée dans son cab.

Arrestation.—Bernard Frish a été arrêté et incarcéré hier. Il a ... de tirer des chèques sur des Banques où il n'a point d'argent.

Son dernier "effort" dans le genre d'affaires qu'il exploite est d'avoir donné, au Louisiana Hotel, pour sa pension, un check de quinze piastres sur la Banque des Citoyens.

Un ordre d'arrestation a été lancé contre lui, en février 1861, pour escroquerie au préjudice de Jacob Young.

Incendie.—Le feu s'est déclaré, jeudi, à minuit, dans la cuisine d'une des maisons de la rangée de la rue Poydras, entre les rues Lavoir et Magnolia.

... dégâts ... avariée.

Les propriétés appartiennent à M. James Cole.

On croit que cet incendie est l'œuvre de la malveillance.

L'INDUSTRIE EN LOUISIANE.—L'Union des Natchitoches annonce un ... à un projet ayant pour objet la création d'une fabrique de meubles à Natchitoches. En voici un passage.

Depuis que le blocus est venu nous entourer de son cercle de fer, ... que nous sommes trouvés avec un ... pour obvier à tout, pour nous fournir de tout; l'esprit d'industrie s'est enfin réveillé parmi nous. Tout le monde a compris qu'il ne suffisait plus de produire, mais de fabriquer. On a jeté les yeux autour de soi et l'on s'est demandé, avec étonnement, pourquoi jusqu'à ce jour nous étions restés tributaires des manufactures du Nord. Alors se sont improvisées dans plusieurs parties de la Confédération, des fabriques de toutes sortes. Ce mouvement industriel a malheureusement été très faible, et c'est à peine si les diverses usines du Sud peuvent fournir à une consommation ... restreinte.

Pourquoi donc, à Natchitoches, ne prendrions nous pas une initiative pour faire de notre ville un petit centre industriel? Déjà Alexandrie possède une ... de bonds ... annexé une fabrique de chandelle et de savon; toute la population de cette ville a encouragé cette entreprise, parce qu'une grande quantité de travailleurs dans ce petit centre, ils doivent produire la circulation et le mouvement des affaires.

A Natchitoches, on pourrait établir, d'après les notes qui nous ont été fournies, une fabrique de meubles. Nous possédons autour de nous tous les bois propres à ce genre de fabrication, tels que: noyer noir et blanc, mérisier, érable gris et jaune, piquant d'amourette, lilas, liard, chêne blanc et gris, hêtre, sicomore, platane et d'autres bois encore, avec lesquels on pourrait fabriquer de beaux et bons meubles, au même prix du Nord. Nous ne parlerons pas pour le moment du bois des îles, le blocus nous empêchant de les recevoir maintenant, mais qui en des temps meilleurs pourraient servir à la fabrication des meubles de luxe.

BULLETIN COMMERCIAL

NOUVELLE-ORLEANS,

Revue de la Semaine.

Vendredi soir, 3 janvier.

Le sucre et la mélasse sont les seuls articles qui aient été quelque peu recherchés depuis notre dernière revue, mais par suite du manque de moyens de transport, les prix ont fléchi.—Les transactions de coton et de tabac sont presque nulles.—La farine s'est peu vendue, la mais s'est écoulée plus facilement et les vendeurs ont eu l'avantage.—Les provisions se sont ... lentement aux prix antérieurs.

Le temps est lourd et pluvieux.

COTON—Nous annonçons, dans notre dernier rapport qu'il s'était traité 150 balles (à livrer plus tard) à 8¼ ... middling. Nous avons appris depuis lors, qu'il s'était vendu 500 autres balles qui n'avaient pas été annoncées. Les opérations de cette semaine ... 17 balles, samedi, à 8¾ ... et 340, lundi, ... à des prix très irréguliers.

TABAC—Rien de nouveau. Nous cotons:

Factory Lugs	2½ @ 4
Planter's do	4 @ 5½
Feuille, inférieure à ordinaire	5 @ 7
Fair	7½ @ 8½
Fine	8½ @ 9½
Choix, heavy & light	11 @ 13

SUCRE—L'approvisionnement a été arrêté par la difficulté de transporter l'article par les bateaux à vapeur que les chemins de fer. La demande a été faible. Les fabriques ... l'avantage. Les transactions de la semaine ... environ ... boucauts. Prix à la ...

Inférieur	1⅞ @ 2
Ordinaire à bon ordinaire	2⅛ @ 2½
Fair à fully fair	2¾ @ 3¼
Prime à choix	3¾ @ 4½
Jaune clarifié	5 @ 6
Blanc clarifié	6½ @ 7
Blanc séché au fourneau	9 @ 9½

Reçu dans la semaine, 7151 boucauts et 140 barils.

MELASSE—Le manque de moyens de transport a beaucoup nui à la demande. L'article a fléchi. Les ventes de la semaine sont d'environ 12000 barils et 1400 demi barils. Prix à la clôture: 13 @ 18 cts la fermentation ... à choix, 17¼ @ 19 et 20 cts ... bonne qualité à ... 18 à 21 ... en demi barils.

Reçu dans la semaine, 20,790 barils.

FARINE—Approvisionnement assez fort et faible demande; nous ... dans les prix. Les ventes de la semaine comprennent 1600 barils à $7 37½ le middling, $7 ... @ $10 ... la superfine et $11 ... @ $11 ... l'extra de bonne qualité à choix. Il s'est vendu aujourd'hui quelques petits lots à $8 50 l'ordinaire, $10 25 @ $10 50 la superfine et $11 l'extra.

Reçu dans la semaine, 5764 barils.

MAIS—Demande animée et hausse. Les ventes, jusqu'à jeudi inclusivement, s'élèvent à environ ... sacs à $1 le blanc et $1 05 le mélangé ou jaune. ... transaction n'a eu lieu aujourd'hui.

Reçu dans la semaine, 4778 sacs.

BLE—30 sacs de rouge à $1 40 et $2 le boisseau de rouge et de blanc.

AVOINE—Environ 500 sacs à $1 @ $1 10 et $1 12½ le boisseau.

SEIGLE—Une vente de 200 sacs à $1 75 le boisseau.

SON—Environ 500 sacs à $1 20 et quelques petits lots à $1 25 les 100 livres.

FOIN—Foin du Sud, $27 @ $30 le tonneau, suivant la qualité. 100 balles de Crab Grass à $44 @ $45 et 120 balles de foin très inférieur à $30.

GRAISSE—Les dernières ventes de graisse en tierçons ont eu lieu à 26 cts la livre. La graisse en barillets se détaille à 28@32 cts. Les dernières ventes de graisse en barillet ont eu lieu à 28 cts la livre.

Reçu dans la semaine, 130 tierçons et 12 barillets.

BŒUF—Prix très irréguliers, suivant la qualité. Reçu dans la semaine, 2 barils et 250 tierçons.

PORC—Le mess se détaille à $44 @ $45 le baril. Stock sur place le 1er du courant, 3775 barils—le ... pour l'armée.

Reçu dans la semaine, 3 barils.

BACON—Très faible stock. Les épaules se détaillent ... à 24 cts les plats côtes ribbed à 25 cts, les ... à 27 @ 28 cts les jambons se détaillent ... à 24 ... 25 cts la livre.

Reçu dans la semaine, 9 boucauts et 2 barils.

BEURRE ET FROMAGE—Beurre de l'Ouest 40 cts. Pas de fromage.

WHISKY—Pas de rectifié. Le vieux Bourbon et Monongahela se détaille à $1 ... @ $1 50 le gallon.

Reçu dans la semaine, 49 barils.

CORDE ET TOILE D'EMBALLAGE—Kentucky 22 @ 28 cts en détail, ... 24 cts. Stock le 1er du courant, 6074 balles. Corde, 3½ @ 4 cts. Stock le 1er du courant, 1863 rouleaux.

SACS EN FIBRE—Seconde main 35 cts; neufs 35 cts.

CAFE—Rien depuis notre dernière revue.

CHANDELLES—Light 81 @ 32 cts.

RIZ—Faible demande de riz de la Caroline à 5¼ @ 6 cts.

SEL—$9 le gros, $9 le fin et $5 @ 5 50 le sac (les boisseaux) de sel à salaison. Stock le 1er du courant, 52,000 sacs de Liverpool.

MARCHE AUX BESTIAUX.

Jefferson City, 4 janvier 1862.

Arrivé durant la semaine 1,350 bœufs du Texas et 110 bœufs de l'Ouest, 375 porcs, 451 moutons, 500 veaux. Restaient du stock vendu en ... 1,587 bœufs du Texas et 24 bœufs de l'Ouest, 350 porcs, 1,561 moutons, 507 veaux et 5 vaches laitières. Le stock restant ... 1 ... porcs et 5 vaches laitières.

Nous cotons:

Bœufs de l'Ouest, 1re qualité, par liv.	10 @ 12 c
2e qualité	9 @ 10 c
Do do du Texas 1re	8 @ 9
2e	5 @ 6
Porcs, 1re qualité, par 100 livres	10 00 @ 11 00
2e qualité	8 00 @ 9 00
Moutons 1re qualité, par tête	5 00 @ 6 00
2e qualité	3 00 @ 4 00
Vaches laitières, par tête	35 00 @ 50 00
Veaux 1re qualité	8 00 @ 10 00

Décédée, hier, à midi moins un quart, dans sa 26me année, PHILOMÈNE BRIANT, épouse de William Henderson. Les amis et connaissances de la famille sont priés d'assister à l'enterrement qui aura lieu aujourd'hui, samedi, à 3 heures et demie précise, rue Melpomène, No 81, entre Camp et Magasin.

Falleció, ayer, á las nueve de la noche á la edad de 38 años, DN BERNARDO AGUILAR, natural de Barcelona (España).

Se advierte que el entierro tendrá lugar hoy á las 4 de la tarde y se participa á sus amigos como tambien á los de su socio Pedro Ferrer, que tengan á bien de acompañarle que se encontrará de su casa, calle Aduana no 140.

De la parte de su socio P. Ferrer.

Sociedad Española de Beneficencia Mutua.

Falleció, ayer, á la edad de 38 años, Dn. BERNARDO AGUILAR, natural de Barcelona (España) y miembro de esta Sociedad.

Se suplica á los miembros que la componen se reunan en casa del Sr. presidente, calle de Chartres, No 205, hoy á las 4 de la tarde, para acompañar á su ultima morada los restos del espresado socio. Se recomienda la mayor puntualidad.

De orden del Presidente,
BERNARDO RODRIGUEZ, Secretario.

Legion Española—Habiendo fallecido Dn BERNARDO AGUILAR (Q. E. P. D.) miembro de la segunda compañía de este cuerpo, la Legion se reunirá a las cuatro de esta tarde en la calle de la Aduana entre Bourbon y Dauphine, para formar la escolta funebre. El comandante, F. AVENDAÑO.

BANQUE DU SUD.

Nlle Orléans, 4 janvier 1862.

Le 31 du mois dernier, ont été élus, à l'unanimité, par les actionnaires, directeurs de cette banque—MM. Aristide Miltenberger, W. C. C. Claiborne, G. H. Kennion, Col. Henry Wilson, Gustave Miltenberger, Thomas Layton.

Et, le 2 du courant, à une assemblée des directeurs, M. Aristide Miltenberger a été élu président à l'unanimité.
THOS LAYTON, Caissier.

GARDIENNE D'ENFANTS.

On demande de suite une gardienne d'enfants, une française ou une allemande, sachant coudre. S'adresser dans la rue des Remparts, No 66, entre Conti et Bienville.

Società Italiana di Mutua Beneficenza.

I membri della stessa sono invitati d'intervenire all'assemblea generale trimestrale, per l'elezione degli ufficiali, che avrà luogo domenica, 5 gennaio, alle ore 11 A. M., al locale della Società.
P. MARINONI, segretario.

Achat et vente d'or et d'argent.

Le prix le plus élevé de la place sera payé comptant pour

L'OR ET L'ARGENT,

en forme ou frappés en monnaie.

—AUSSI—

Achat de DIAMANTS, MONTRES et BIJOUTERIE,

Prêt d'argent sur toutes sortes de marchandises.
JAMES ANDREWS.
Courtier de change,
No 8, rue St-Charles, près Canal, au premier, atelier de Photographie.

PAPIER A IMPRIMER.

14 Rames papier à imprimer, 24 x 36. A vendre par BERNARD TURPIN, No 85, rue de la Vieille Levée.

CHARBON! CHARBON!

A VENDRE, dans l'Exchange Place, No 14, différentes qualités de charbon, au plus bas prix du marché.
F. H. WILLARD.

LIQUIDATION.

GIQUEL & JAMISON,

126, rue du Canal,

EN LIQUIDATION.

OFFRIRONT, à partir du 2 janvier 1862, la balance de leur STOCK DE MARCHANDISES SECHES, à une grande réduction, pour du COMPTANT seulement.
GIQUEL & JAMISON,
126, rue du Canal.

Dissolution de Société.

Le public est prévenu qu'à partir de ce jour, la société existante à Brashear City, entre MM. KAHN et SALOMON ISAAC est dissoute d'un commun accord.
M. KAHN,
SALOMON ISAAC.

M. Kahn continuera les affaires.
Brashear City, 30 décembre 1861.

LOUISIANA ACADEMY.

Rue Hospital, No 79,

Entre Royale et Bourbon.

CETTE institution, fondée par M. A. FERRIER, ancien professeur de l'Université de la Louisiane, est maintenant en pleine activité. Renseignements ... anciennes et modernes, du dessin et de la musique est confié à des professeurs distingués. ... ... Un maître d'escrime chargé ... des exercices militaires est attaché à l'établissement. Les prix d'admission varient de $5 à $10, selon le ... des élèves. Un prospectus sera à la disposition des personnes ...

Classe de français et d'anglais.

Le soussigné ouvrira le 6 janvier 1862, pour des ... deux ... de la ... Cours ... 194, rue des Remparts, entre Toulouse et St Louis.
M. SELIGNY.

FIGUES—300 caisses à vendre par AVET BROTHERS, Rue Bienville, 66 et 68, Vieille Levée.

Compagnie Belge.—Réunion mensuelle obligatoire, lundi, 6 janvier courant à 7 heures précises, au local ordinaire, rue Conti, 72.

Par ordre du capitaine. Max Le Roy.
Gus. SOLBRIG, sergt.-major.

GARDE FRANÇAISE—Deuxième Compagnie—Réunion à la caserne rue de la Douane, demain dimanche, 5 courant, à 9 heures et demie A. M. en grande tenue, équipement et armement complets. Le capitaine compte sur la ponctualité de tous les membres.
Le sergent major
A. GIRAUD.

ORLEANS FIRE BATTALION—Quartier Général du Orleans Battalion—Nouvelle-Orléans, ce 3 janvier 1862—Ordre No 1—Les compagnies dont se compose ce Bataillon, sont prévenues de s'assembler sur la Levée, vis-à-vis la rue Poydras, dimanche 5 janvier 1862, à 9 heures du matin, pour exercice de bataillon.
Par ordre de M. M. Reynolds, lieut. col. com.
PAUL R. COLLENS, adj.

Regimiento de Cazadores Españoles de Nueva Orleans.—Compañia de Tiradores—El ejercicio de esta compañia que estaba anunciado para mañana, ... hasta proximo ...
Nueva-Orleans, 31 de diciembre 1861.
El capitan F. ELOSEGUI.

Consulado de España.

HABIENDO quedado reducidos á la miseria varias familias españolas de Charleston, por consecuencia del incendio ... se invita á los ... de este ... residentes en Nueva-Orleans, en auxilio de ... compatriotas desgraciados; y al efecto, las listas de suscricion quedan abiertas en este consulado de S. M. C.
Nueva-Orleans, 2 de Enero de 1862.
El Consul de S. M. C. JUAN CALLEJON.

Société Suisse de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle.

ASSEMBLEE régulière lundi 6 courant, à 7 heures du soir. Les membres sont priés d'être exacts, et ceux d'entre eux qui ont plus de 3 mois de quotités en retard, voudront bien venir se mettre en règle.
Par le Président.—Le secrétaire
GULMER.

Société Fraternelle Française.

REUNION dimanche 5 janvier 1862, à 4 heures 1/2 P. M. à l'école pratique, rue Dauphine No 137, entre Bourgogne et Remparts.

Réception des personnes des sociétaires qui voudront bien ... Les membres en retard de paiement ... cette séance seront considérés comme démissionnaires.
Pour le comité,
X. BENEZECH, Secrétaire.

Banque de l'Union de la Louisiane,

Nlle Orléans, 3 janvier 1862.

AUJOURD'HUI, à une assemblée des directeurs, il a été déclaré un dividende de $4 par action. Le dit dividende provient des ... de ces derniers mois et sera payé aux actionnaires à partir du 10 courant.
GEO. A. FRERET, Caissier.

Dépôt du Grand Chemin de Fer de la Nlle Orléans, de Jackson et du Nord.

3 janvier 1862.

JUSQU'A nouvel ordre nous ... le fret pour les stations situées sur ce chemin. Il ne sera point ... pour le moment de fret pour les points situés au-delà de Canton ou pour le ...
T. S. WILLIAMS,
Surintendant général.

LAZARD & MICHEL.

No 190, Vieille-Levée.

BATISSES PONTALBA, FACE AU MARCHE AUX VIANDES.

Ancien magasin de B. Champagne.

NOUS avons transféré notre stock de linge fait et d'habillements confectionnés au No 190, Vieille Levée, et nous l'offrons à nos clients et au public à une réduction de 15 pour cent.

Il sera de l'intérêt de tous de venir examiner nos marchandises avant d'aller ailleurs.

Nous étant assurés les services d'un bon coupeur, nous entreprendrons tous les ouvrages de commande dont ...

N'oubliez pas le numéro.
190, Vieille Levée.
LAZARD & MICHEL.

Bracelet perdu.

$15 DE RECOMPENSE.

PERDU hier dans la matinée, sur la rue du Canal, UN BRACELET en or, dans le ... ce bracelet ... médaillon sur lequel il y a cinq turquoises. La dite récompense sera payée à quiconque le remettra au bureau de MM. Bogg, d'Aquin & Co, 22, rue Carondelet.

Whisky non rectifié

60 barils, venant d'être reçus, et à vendre par
S. H. KENNEDY & Co.
Rue Poydras No 96.

SIROP DE BATTERIE, de choix,

Sans bisulfite, pour familles,

en demi-jonnes et demi barils.

A vendre par CHAUDET & NEF,
147 et 149 Royale, entre St Pierre et Toulouse.

Sucre en morceaux et en poudre.

CINQUANTE BARILS sucre en morceaux;
50 do en poudre.
A vendre par BERNARD TURPIN,
No 85, rue de la Vieille-Levée.

Bouchons.

UN assortiment complet de bouchons de toute grandeur, en lots ou plus grande quantité, au magasin de ... vendre par J. M. CABALLERO, No 45, rue Vieille-Levée, entre Douane et Bienville.

JALAPE—Un lot de jalape ... à vendre par J. M. CABALLERO, No 45, rue Vieille-Levée, entre Douane et Bienville.

SALSEPAREILLE—Un lot de Salsepareille ... à vendre par J. M. CABALLERO, No 45, rue Vieille-Levée, entre Douane et Bienville.

BANQUE D'AMERIQUE.

Nlle-Orléans, 31 décembre 1861.

LE 16 du courant, à une élection pour directeurs de cette Banque, ont été élus pour l'année:

Wm G. Hewes,	C. B. Payne,
J. Vinera,	Leon Queyrouze,
A. B. Charpentier,	W. B. Schmidt,
Jos. Hughes,	J. P. Harris,
Lel. Folger,	Geo. Garner,
Wm Whann,	J. H. Harris,

Louis Bouligny.

Et, à une assemblée postérieure de la direction, M. Wm G. Hewes a été élu président à l'unanimité.
A. M. FORTIER, caissier.

BANQUE D'AMERIQUE.

Nlle-Orléans, 31 décembre 1861.

AUJOURD'HUI, à une assemblée des directeurs, il a été déclaré un dividende de 4 pour cent sur le capital ... pour les six derniers mois ... payable aux actionnaires à partir du 10 janvier 1862.
A. M. FORTIER, caissier.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nlle-Orléans, le 2 janvier 1862.

UNE élection pour sept Directeurs de cette Banque, par les actionnaires, aura lieu conformément à la loi au bureau, lundi, le 3 février prochain, de 10 heures A. M. à 2 heures P. M.
E. ROUSSEAU, Caissier.

AVIS.

Nlle-Orléans, le 1er janvier 1862.

NOTRE frère, CORNELIUS HAGGERTY, est associé dans notre maison à partir de cette date. Le nom de la maison restera le même.
HAGGERTY, frères.

Malle Etrangère de Costa.

CETTE malle fermera le 9 du courant, à trois heures P. M. Des lettres pour toutes les parties du monde seront reçues au bureau du soussigné, 14, rue de la Douane. Le courrier spécial partira le 10 courant.
ANT. COSTA.

A LOUER.

Un magasin No 48 rue des Champs Elysées, au débarcadère du Pontchartrain R. R., très convenable pour tous les genres d'affaires, ou pour y installer une manufacture. Pour les conditions, [très modérées], s'adresser à J. GOURDON, Pharmacie F. F. Henriques, encoignure Remparts et St Louis.

$10 DE RECOMPENSE.

UN paquet de clés a été perdu dans l'après midi du premier courant, dans la rue Marais, entre la rue de la Douane et le marché Treme.

La personne qui l'a trouvé et qui la remettra au No 70 Passage de la Bourse, au premier, recevra une récompense de dix piastres.

La plus grande découverte du siècle;

LA CHOSE QU'IL FALLAIT.

Le moyen le plus sûr et le moins coûteux de

TANNER.

PAR ce procédé, du cuir épais de semelle est tanné dans l'espace de 25 à 30 jours, du cuir de harnais de 15 à 20 jours, du veau léger &c., de 4 à 5 jours, qui sont aussi fortes, aussi souples, et durent autant que toutes celles connues jusqu'à ce jour. On peut se servir et l'écorce ou non ... et le vitriol (acide sulphurique), l'acide muriatique, l'alun, du sel, ou autre ... ne sont employés.

Les matériaux sont des produits du Sud. Ce système a été ... dans les Etats Confédérés par E. J. Pratt, de Memphis, Tennessee, est employé avec succès dans le Mississippi, le Tennessee, l'Arkansas et le Kentucky, et sera bientôt employé dans tous les Etats du Sud.

Je suis le seul agent pour les états de la Louisiane, l'Alabama et le Texas.

Des échantillons de cuir et des certificats de ceux qui s'en sont servis, peuvent être vus à mon bureau et seront envoyés aux correspondants.

Les meilleures recommandations de la ville seront données.
JAS. THARP,
24, rue de la Commune, N.-O.

Société de Bienfaisance des Fils de la Louisiane.

LES membres de cette Société sont priés de se réunir dimanche prochain, ... Champs-Elysées et Grands-Hommes, dimanche, le 5 courant, à midi précis. Il est à espérer que les membres seront ponctuels, car des affaires importantes concernant le bien-être de la Société leur seront soumises.
Par ordre du Président E. F. de Laborre.
AUG. LAROSE, secrétaire.

Société de Bienfaisance des Jeunes Gens.

LES officiers et les membres de cette Société sont requis d'assister à l'assemblée régulière mensuelle qui aura lieu lundi, le 6 janvier 1862, à 7 heures P. M., à la Loge de l'Etoile Polaire No 10, I. O. O. F., rue St Louis, entre Royale et Passage de la Bourse.
L'exactitude est requise.
Par ordre du Président,
E. C. ABADIE,
Secrétaire pro. tem.

Société de Bienfaisance des Jeunes Gens.

Assemblée générale.

LES officiers et les membres de cette Société sont requis d'assister à la quatrième assemblée annuelle, DIMANCHE, 5 janvier 1862 à 11 heures précises du matin, dans la salle de la Loge de l'Etoile Polaire, No 10, I. O. O. F., dans la rue St Louis, entre le Passage de la Bourse et la rue Royale, afin d'élire les officiers pour l'année.

Les officiers de la Société et les présidents de comités sont priés d'envoyer leurs rapports annuels à cette assemblée.

Les membres sont priés d'être ponctuels.
Par ordre du Président.
E. C. ABADIE,
Secrétaire pro. tem.

Cours de Musique vocale et d'Ecriture

Classe de Français et d'Anglais.

LE soussigné, prévient ... qu'il ouvrira un nouvel ... pour les adultes, ... ainsi qu'une école de ... pour les adultes, le 1er janvier 1862, 160, rue de Chartres, entre St-Louis et Conti.
A. CORDAMIN.

Fabrique de passementeries françaises

Rue Bourbon, 169, près l'Opéra.

MME LEON FAGNIER confectionne sur commande, des toutes espèces de PASSEMENTERIES, ainsi que KEPIS et GUETRES. Aussi—Épaulettes, pompons, cordons avec plaques, dragonnes, sois, boutons, glands d'épées ou pour drapeaux, et autres articles, &c., &c., je fais à des PRIX TRES REDUITS.

Vache trouvée.

Est entrée chez le soussigné, il y a environ quinze jours, une vache rouge avec des taches blanches, ayant les cornes relevées. Le propriétaire peut venir la réclamer en payant les frais de nourriture, et d'annonce.
PIERRE LABIEUX,
Encoignure Bernard et Urquhart.

Quartier Général, Légion de la Louisiane—Nouvelle-Orléans, 3 janvier 1861—Ordre général No 1.—I—Conformément à l'ordre général, No 1, émanant du quartier de division, la légion de la Louisiane se tiendra prête, MERCREDI, huit du courant, à 9½ heures du matin, pour être passée en revue et inspectée, devant le major général commandant la division, et ensuite, conformément à la loi, elle participera à la célébration de l'anniversaire de la bataille du huit janvier, 1815.

II—La ligne sera formée avec ponctualité à l'heure indiquée, sur le côté Sud de la rue du Canal, la droite s'appuyant à la rue Claiborne.

III—Les divers corps—Artillerie—Cavalerie et Infanterie—se présenteront équipés en grand complet. L'artillerie avec les chevaux aux pièces, et la Cavalerie et l'Infanterie avec les armes qu'elles peuvent avoir en leur possession.

IV—Son Excellence le Gouverneur et commandant en chef—le major général M. Lovell et le brigadier général D. Ruggles, de l'armée des Etats Confédérés, ayant accepté ... cérémonies du jour, le colonel commandant ... attendra la sortie de la force de toutes les troupes ...

VI. Le lieutenant colonel Chas. Mauian, commandant le régiment des Gardes d'Orléans, le colonel Jean Mlangoiera, commandant Rgt. Cazadores Españoles, colonel A. Fortier, commandant Regt. Volontaires français, colonel A. Rochereau commandant Rgt de la Légion Française, colonel F. A. Bachott, commandant le Régiment Beauregard, le major S. Meilleur, commandant le Bataillon des Chasseurs à pied, le major G. de la Valle, commandant le bataillon des Gardes Italiens, le major E. Broguiet, commandant du bataillon des Volontaires Françaises Indépendants, le major G. T. Baddock, commandant Bat. Home-Guards, le major C. A. Jaurier, commandant le bataillon des Jackson Rifles, le capitaine J. Christen, commandant les Guides d'Orléans de Cavalerie, le capitaine Borgi, commandant les Sapeurs et Mineurs, le capitaine A. Guyol, commandant la Réserve de Bataillon d'Artillerie d'Orléans, le capitaine W. H. Clark, commandant l'Artillerie Lafayette, le capitaine C. D. Turner, commandant la Batterie Beauregard, sont chargés de l'exécution de cet ordre dans leurs commandements respectifs.
Par ordre de
NUMA AUGUSTIN,
Colonel commandant.
GEO. A. FOSDICK,
Inspecteur de Brigade.

Régiment des Gardes d'Orléans.—Deuxième compagnie — Tirailleurs d'Orléans—Ordre No 3.—Les membres de cette compagnie se réuniront à leur arsenal, à 10 heures du matin, pour l'assemblée mensuelle. Les exercices ... auront lieu les ... de pelotons et tirailleurs le MARDI ... et pour le ... le JEUDI à 3 heures ... P. M. ... de bataillon ...
Par ordre du capitaine,
A. A. CLARET, Sergent-major.
S. BLASSAN.

Régiment des Gardes d'Orléans.—Première compagnie—Les membres de la Première compagnie sont invités à se rendre à l'arsenal bien équipés LUNDI, à 7 heures P. M., pour exercice de peloton, obligatoire pour toute la compagnie.
Par ordre du capitaine,
O. CARRIERE,
Sergent major.

Garde Française—Les membres de la cinquième compagnie, capitaine B. Manini, sont priés de se réunir aujourd'hui 4 janvier, à 6½ heures du soir pour école de peloton.
Par ordre du capitaine.
A. BONNET,
Sergent major.

Deuxième bataillon de Chasseurs à pied de la Louisiane.

L'assemblée générale du Bataillon aura lieu dimanche 5 janvier 1862 à 10 1/2 heures précises. Le commandant recommande la plus grande ponctualité.
Par ordre du Commandant:
L'adjudant major J. LAFOND.

Régiment des Volontaires Français.—Par ordre du colonel NUMA AUGUSTIN, commandant la brigade de la Louisiane, le Colonel, le Lieutenant Colonel, le Gros Major et les trois chefs de bataillon se réuniront aujourd'hui, 4 courant, à 11 heures A. M., chez le général J. L. Lewis, commandant la division.

On se réunira par avance à 10 heures précises, rue Hôpital, 79, pour de là se rendre rue Canal, No 177.
Par ordre du Colonel
JOUET, Gros-Major.

Régiment des Volontaires Français—Le conseil d'administration qui devait se réunir ce soir, remettra la séance à SAMEDI prochain. Cette remise est exceptionnelle.
Par ordre du colonel. Le gros major, JOUET.

Régiment des Volontaires français.—Premier Bataillon—Deuxième Compagnie.—Quartier Lafayette.—Les membres se réuniront à leur quartier, ... 6 heures P. M. pour ... de leur nouvelle caserne, pour exercice ...

... Il sera procédé à l'élection des nouveaux sous-officiers et caporaux.
Par ordre du capitaine,
CHARLES ST MARTIN, Sergt-fourrier.

Légion Française—Ordre No 25—Nouvelle-Orléans, 4 janvier 1862—Les membres de la première compagnie se réuniront AUJOURD'HUI, ... 4 du courant, à 7 heures du soir, au local de la Perfecte Union, pour procéder à l'élection d'un capitaine et d'un lieutenant.

Les membres de la cinquième compagnie se réuniront également AUJOURD'HUI, à la même heure et au même local, pour procéder à l'élection d'un capitaine.

La théorie des officiers sous officiers et caporaux est renvoyée à samedi 11 du courant.
ALBIN ROCHEREAU, chef de bataillon.
CH. LAFFON DE LADEBAT, adj. maj.

Batterie d'Artillerie—Volontaires français—L'assemblée mensuelle de la Batterie aura lieu DIMANCHE, 5 courant, à l'heure ordinaire, à la caserne rue Hôpital.

La plus grande ponctualité est requise.
Par ordre du capitaine,
T. FIX,
Maréchal des Logis chef.

Les membres de la Compagnie des CITY DEFENDERS sont requis ... se réunir à leur quartier général, ... encoignure Chartres et St Louis, lundi, 6 janvier 1862, ...
Par ordre du capitaine,
A. HAURUT.

Chasseurs d'Orléans 1814 et 15—Deuxième Compagnie—La réunion mensuelle aura lieu demain dimanche, 5 ... soir, au local ordinaire, encoignure Bourbon et Orléans.

Les membres sont priés d'être ponctuels, car des affaires importantes seront soumises à l'assemblée.
Par ordre du capitaine Alais.
J. SIMON,
Sergent Major.

Régiment des Cazadores Españoles—1re Compagnie des CHASSEURS SLAVONIENS.—Les membres de cette compagnie sont requis de se réunir demain dimanche, 5 du courant, à 3 heures P. M., en uniforme complet, avec les armes, au coin des rues Hôpital et Chartres, pour les affaires importantes de la compagnie.

Tous les membres, sans exception, devront y être présents. Les membres honoraires, sont invités à assister par ordre.
S. G. FABIO, capitaine.

Chasseurs d'Orléans de 1814-15.—La compagnie se réunira dimanche, 5 janvier, à 9 heures précises du matin, au ... chez le capitaine, rue ...

Réunion 6 courant, exercice général de Bataillon. Le ... rendre ... à 9 heures ... tenue habituelle.
Par ordre du capitaine L. Burgt.
N. BOUDET, Sergent Major.

Regimiento de Cazadores Españoles de Nueva-Orleans.

COMPAÑIA DE RESERVA.

Se previene á todos los miembros que componen dicha compañia, que todos los martes de 5 á 7 de la noche, tendrán lugar los egercicios en la sala de armas, en los que se esperan los asistan todos los individuos de la misma, á menos de estar empleados que lo impida, lo que se serviran participar al capitan, para no anotarseles como falta de asistencia.
De orden del capitan M. Puig.
El sargento primero JAIME MAGI.

Druzba Slovinska od Iskrenoga Dobrog Ujetelstva u Naverijamu.

Dajese na znagrye bracie koja slagaju ova druzba, sa skupitse a Nedjelju perva na 5 gennara, a na 4 ure po podne na vlastito u sobu od druzbe Svizze od dobrodjeistva, snak od nyesta No 123, ulica Chartres, megju ovis Louis i Toulous.

Sva gospoda slovjani kojse nalase e ovi gred xuderte bit u ovu druzbu ponixnose moglijeni dabisé dosli na gore recenu skupsinu, koje zudimo vijetiti nesom rade sti. Nalvecie spreonost liskanjose od ave brasé.

Se napovjedi od Vladaoza Ja. SEVERA, M. POPOVICH POTAJNIK.

Battaglione Guardie Italiane—Il comandante il Battaglione previene i signori ufficiali, bass'ufficiali, e militi componenti il suddetto, che a partire dal 2 gennaio di quest'anno l'Orario del consueto esercizio è il seguente, cioè:

Al Lunedì la teoria de' signori ufficiali ore 6 P. M.
" Martedì la scuola di Battaglione alle ore 3 pom.
" Mercoledì la teoria dei bass'ufficiali alle ore 6 id.
" Giovedì la scuola di plotone pella 1a comp. alle ore 5 P. M. in caserma.
" Venerdì la scuola di plotone pella 2a compagnia alle ore 5 P. M. in caserma.
" Sabato la scuola di plotone pella 3a comp. alle ore 5 P. M. in caserma.

Si richiede la maggiore puntualità ed esattezza alle riunioni dell'orario in vigore.
Il comandante del Battaglione
G. DELLA VALLE.

Reggimento dei Cacciatori Spagnuoli di N. Orleans.—LEGIONE GARIBALDI.

La Compagnia prenderà le armi Lunedì 6 Gennajo alle ore 2 e 1/2 P. M. per esercizii di reggimento.

Armamento completo, senza zaino.
Si raccomanda puntualità e richiesta.
P. MARINONI,
Caporal Foriere.

ATTENTION! GARDE SUISSE.—Les membres de cette Compagnie sont priés de se trouver à leur arsenal, rue Clinton, samedi soir à 6 heures, pour être présents à l'assemblée générale, régulière qui a été décidée par le comité. Tous les membres sans exception devront y être présents.
Par ordre du capitaine,
C. SHUMACHER,
Sergent major.

Régiment des Gardes d'Orléans—Cinquième compagnie.—L'exercice de peloton aura lieu tous les MARDIS au lieu du samedi. Réunion à la salle d'Orléans, à 4 heures P. M. Les membres sont priés d'être ponctuels.
Par ordre du capitaine,
J. E. TOURNE,
Sergent major.

Regimiento de Cazadores Españoles de Nueva Orleans,

ORDEN No 44.—A fin de evitar toda duda á los voluntarios y que puedan concurrir á los ejercicios señalados, se le recuerda nuevamente que estos tienen lugar en el orden siguiente.

Los lunes general lo de Batallon en el llano de la Requeta, debiendo reunirse todas las compañias del Regimiento á las 3 de la tarde en la plaza de Washington. Por distrito, á fin de salir de allí á las 3 1/2 en punto. La bandera ... en el cuartel ... indicada que el ejercicio ... lugar, ... suspendido.

Los Sres Capitanes cuidaran, bajo sus respectivas compañias con la debida anticipacion para poder cumplimentar este orden y evitar la ... que perjudican á la buena disciplina tan ... en las presentes ...

Las Compañias de Cazadores tendrán sus egercicios particulares en el cuartel en los dias y horas que se citarán en el programa.

La Compa. de Reserva, los martes de 5 á 7 de la tarde.

Los de Cazadores de 1a y 2a de Artilleria de Beauregard, la Legion Garibaldi, la 1a y la 2a de Slavones y la de Rifleros de Leong, les tendrán los ... hacer que señalen sus respectivos capitanes; debiendo señalarse ...

Los señores ... designados para las academias teórico-prácticas de los Sres. oficiales, sargentos y cabos de 5 á 7 de la tarde, ... para que todos ... del Regimiento ... las maniobras generales.

Nueva Orleans, y Enero 3 de 1862.
De orden del coronel Juan Miangolarra.
El capitan Ayudante Mayor,
GABRIEL SEGUI Y GAMONA.

GRAVEURS.

ON demande deux graveurs sur cuivre et sur acier. ... Collecteur de ...

AMUSEMENTS.

THEATRE DE L'OPERA.

SAMEDI, 4 JANVIER 1862,

Représentation extraordinaire, au bénéfice des incendiés de Charleston,

LA DAME BLANCHE,

Opéra comique en 3 actes, de Boieldieu, avec grand orchestre et chœurs.

Mme Latournerie remplira le rôle d'Anna.

Guerre aux Yankees,

Chant des Confédérés avec orchestre et chœurs, paroles du Lieut. Col. A. Gérard, musique du capt. A. Chassaignac, chanté par Mme Latournerie.

Le tableau de location sera ouvert au public jeudi 2 janvier, à 9 heures A. M. Les abonnés qui désirent conserver leurs loges pour cette représentation sont priés d'en donner avis au bureau du théâtre avant cette époque.

Théâtre d'Orléans.

Représentation du Dimanche

5 janvier 1862.

1re représentation de LA BETE DU BON DIEU ou LE RAVIN DU DIABLE, drame en cinq actes et 6 tableaux, par Marc Fournier et de Courcelle.—Distribution des tableaux: 1. L'Idiot. 2. Le Bouquet de Jean. 3. Deux Amours. 4. Le Père Bruno. 5. Le Ravin du Diable. 6. Le Duel au couteau.—Distribution des rôles: Jean Remy, espèce de mendiant, Julien; Père Bruno, vieux paysan, Chol; le comte de Saveuse, Jolly; Malescot, District; Martin, Doligne; Martial, matelot marseillais, Chaffary; Benoît, Mathieu; Gervais, Maillet; un pêcheur, Jules; Gabrielle de Saveuse, Mme Ruiter; Perine, fille de Bruno, Mme Julien—Seigneurs, Paysans, Matelots.

ACADEMIE DE MUSIQUE.

RUE St CHARLES.

Samedi, 4 janvier 1862.

Grande représentation à MIDI.

LE PANTECHNOPTOMON,

Spectacle à mécanique, le plus parfait qui se soit vu à la Nouvelle-Orléans. Les ILLUSTRATIONS DE LA GUERRE, par Leo Mallory.

Il y aura une grande matinée tous les samedis et les jours de fête, commençant à midi.

Entrée—50 cents—Enfants et domestiques aux représentations de la journée seulement, 25 cents.

LE MUSEUM attenant à l'Académie, où se trouve le grand Aquaria, et cent mille autres curiosités, est ouvert de 9 heures du matin, et une heure après la fermeture de l'Académie.—Entrée, 25 cents.

SALLE DES ODD-FELLOWS.

UN GRAND CONCERT

Militaire, Vocal et Instrumental,

SERA DONNÉ PAR

Mme DUPRIEZ, secondée par les premiers amateurs et un grand orchestre sous la direction de M. Hoffner.

AU PROFIT DES CRESCENT CADETS,

Samedi soir, 4 janvier 1862.

M. T. VON LA HACHE a bien voulu tenir le Piano.

—Comité de réception—

Colonel G A Breaux,	Mrs. John T Monroe,
Major J F Caldwell,	H D Folger,
Capitaine Hodgson,	J L Warner,
John Watt,	James F Otis,
J J Person,	C A Miltenberger,
P H Wood,	S B Rogers,
F X Sorbet,	H G Stetson.

PROGRAMME.

—1RE PARTIE—

1—Marche exécutée par l'orchestre des Crescent Cadets.—Hoffner.
2—Una voce poco fa—Soprano, air du Barbier de Séville—Rossini.
3—Esperance—Trio, voix d'hommes—Rossini.
4—I've wandered in dreams—Duo pour soprano et alto—Wade.
5—Romance écossaise—Scots wha hae.
6—Que m'importe la vie—Grand Duo pour soprano et ténor, de la Favorite—Donizetti.
7—Grande marche de la 6e compagnie du Washington Artillery, exécutée à la Nlle-Orléans par Von La Hache.

—2ME PARTIE—

8—Grande marche du général Lovell, exécutée par l'orchestre—Hoffner.
9—Salut à la France—Soprano Solo, de La Fille du Régiment—Donizetti.
10—Grand Trio, de l'opéra Schiller's "Les Voleurs", soprano, alto et basso—Verdi.
11—Romance Ecossaise—Here's a health to them that's awa.
12—O mi Fernand—Grand Solo pour soprano, de La Favorite—Donizetti.
13—Farewell, my dearest Katie, I go to meet the foe—nouvelle romance patriotique pour voix de ténor—Le Hache.
14—Ah la demande générale)—Frisco, de Jerusalem, par Mme Dupriez—Verdi.
15—La Bataille de Waterloo, exécutée par l'orchestre—Weber.

Un souper de ce célèbre morceau sera publié avec le programme.

Prix du billet, $1. On peut s'en procurer en s'adressant aux marchands de musique ou aux membres des Crescent Cadets.

N. B.—Les billets émis antérieurement et vendus dans le courant du mois sont bons.

La Cote et Lafourche.

Ligne Confédérée.

Jours de départ, les LUNDIS et JEUDIS, à cinq heures P. M.

Le bateau à vapeur INDIAN No 2, capitaine L. S. Gensho, tirant 23 pouces, partira positivement pour la Côte, Lafourche et tous les points intermédiaires sur le Bayou. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au pied de la rue Bienville, ou à GEO. D. HITE, rue Front Levée No 1.

Les passagers et les expéditeurs pourront être assurés que le bateau continuera les voyages et desservira la ligne ...

N. B.—Les soldats et les marchandises pour l'armée, les articles destinés au marché seront transportés gratis.

Jour de départ MARDI, 7 courant, à 5 heures P. M.

POUR FORT ADAMS ET LA COTE.—Le bateau à vapeur T. W. ROBERTS, Ben. Fallon capitaine, J D Millbanks commis, partira le mardi pour le Fort Adams, Bayou Sara, Baton Rouge, Plaquemines, et tous les débarcadères de la côte. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
VIRGINIUS C. DENGLER,
Agent-actionnaire.

Jour de départ—Le SAMEDI, à 5 heures P. M.

Pour les Opelousas via l'Atchafalaya.

Le bateau à vapeur M. RELF, d'un faible tirant d'eau, C. C. Pitkins capitaine, et Theo. Laboisière commis, partira les voyages ci-dessus régulièrement le samedi ... des ... Old River ... pour ... Red River ... l'Atchafalaya, pour Washington. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au pied de la rue Canal ... ou à ... au commerce de la côte.

PAQUEBOT INDEPENDANT.

Le beau bateau à vapeur ARKANSAS, Capitaine J. F. Rouse, partira pour Lafourche tous les LUNDIS et VENDREDIS, à 5 heures P. M. Pour revenir à la Nlle Orléans, il partira de Lockport tous les MERCREDIS et SAMEDIS.
Pour le fret s'adresser à bord.

Compagnie des Chemins de Fer de la Ville.

Nlle-Orléans, 27 déc. 1861.

LE 6 du courant, à une élection de douze Directeurs de cette compagnie pour l'année, les Directeurs suivants ont été élus à l'unanimité:

J B Slawson,	J Cain,
Henry Hart,	E Forstall,
Frederick Wentz,	R. Fisher,
Patrick Irwin,	W. B. Hozies,
A. Pons,	J. R. Macrery,
M. Mathé,	J. G. Wilson.

Et, le 12 du courant, à une réunion des Directeurs, M. J. B. Slawson a été réélu Président à l'unanimité.
WM F. SINNOTT, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et de Carrollton.

Nlle-Orléans, 1er décembre 1861.

L'ELECTION annuelle des Directeurs de cette compagnie aura lieu, conformément à la loi, LUNDI, 6 janvier 1862, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi, au bureau No 154, rue Baronne.
CHARLES D. ELDER, Secrétaire.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de Jefferson et du lac Pontchartrain.

Nlle-Orléans, 1er décembre 1861.

L'ELECTION annuelle des Directeurs de cette compagnie aura lieu, conformément à la loi, LUNDI 6 janvier 1862, de 10 heures du matin, à midi et quart, au bureau No 154 rue Baronne.
CHARLES D. ELDER, Secrétaire.

Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans

21 décembre 1861.

UNE élection de dix Directeurs de cette Compagnie, pour l'année aura lieu au bureau, rue de la Commune, No 120, LUNDI, 6 janvier prochain, de 10 heures du matin, à 2 heures de l'après-midi.
N. O. J. TISDALE, Trésorier.

AVIS.

Compagnie du Grand Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans, des Opelousas et de l'Ouest.

L'ASSEMBLEE ANNUELLE des actionnaires de cette Compagnie aura lieu, le 22 du courant, et l'élection de Directeurs le 22 janvier prochain, au Bureau de la Compagnie, rue St Pierre, No 8.
BENJ. F. FLANDERS, Secrétaire.

AVIS.

LE comité de secours pour les soldats, à Richmond, en Virginie, ayant été uni à la Société Louisianaise pour secourir les soldats malades et blessés, les personnes qui envoient des contributions sont informées que MM. S. L. Chambliss et le Rev. B. J. Hare ou ceux qu'ils auront nommés par eux sont seuls autorisés à recevoir des denrées et des contributions.

Les contributions de sucre et de mélasse devront être adressées à MM. Brander, Chambliss & Co., à la Nouvelle Orléans; les contributions de coton à MM. F. Lane & Co, à Memphis; les contributions d'argent, à l'un des membres du comité; les contributions de vêtements, remèdes et articles d'hôpital, à M. T. O. Sully, président, rue Gravier, No 58, et non à M. A. B. Jones qui n'est plus membre du comité de secours.
S. L. CHAMBLISS,
Président du Comité à Richmond.
T. O. SULLY,
Président du comité exécutif, à la Nlle Orléans.

Les citoyens sont priés d'envoyer leurs contributions le plus tôt possible.

SAVON. SAVON.

MANUFACTURE DU SUD.

E. CUGIN & Cie, successeurs de P. K. BARNES.

400 caisses SAVON, à vendre à l'agence, No 2, rue Tchoupitoulas, entre Canal et Commune.

Avis aux négociants et aux familles.

SAVON P. K. BARNES—En annonçant aux négociants et aux consommateurs que cette marque si avantageusement connue va être de nouveau livrée au commerce, nous nous trouvons dispensés d'en faire un éloge qui d'ailleurs ... nous ... La fabrique ... dirigée avec tant de succès par M. P. K. BARNES, est aujourd'hui sous la direction de M. E. CUGIN, ancien collaborateur de M. Barnes, et demeuré son successeur. Tout le commerce a pu apprécier l'excellente qualité de ce savon, qui présente aux familles une très grande économie à cause de sa supériorité incontestable sur tous les autres. L'avantage d'une marque connue sera surtout mieux apprécié, aujourd'hui que des savons inférieurs sont jetés dans la consommation journalière.

L'agence de la fabrique est établie rue Tchoupitoulas, No 2, entre Canal et Commune.

Gants Jouvin.

GANTS—100 douzaines Gants Jouvin pour dames; 75 douzaines gants Jouvin pour hommes.
A vendre par
F. RIMAILHO & NEYREY,
45, rue de Chartres.

Bi-Sulphite de chaux.

QUELQUES barils de Bi-Sulphite de chaux.
A vendre par
J. ALBRECHT,
No 103, rue de la Gaité.

CIGARES ALLEMANDS.

200,000 CIGARES ALLEMANDS

Des meilleures fabriques ... Regalia ... Londres, Regalia, El Aguila, La Rosa ... en magasin et à vendre par
FRANCIS MORENO Jr,
44, rue Vieille Levée, entre Douane et Bienville.

PRUNEAUX—100 caisses à vendre par
AVET BROTHERS,
Rue Bienville, 66 et 68, Vieille Levée.

VENTES JUDICIAIRES.

NOS 3,236 et 3,237—A. Bouseval vs Mme Harrell.—Cour du Troisième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans—En vertu de deux writs de fieri facias que m'a adressé l'honorable A. Baurier, juge de la dite Cour, je vendrai à l'enchère publique, le 7 janvier 1862, à midi, à mon entrepôt, rue de la Douane, No 224, entre les rues Franklin et Tréme—Un lot de meubles mis sous les dits writs saisis. Conditions—Comptant sur livraison.
L. H. WATSON, Constable.

AVIS JUDICIAIRES

Eugène Luneau vs ses créanciers—No 14,983.

ETAT DE LA LOUISIANE—Quatrième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par ces présentes donné aux créanciers de l'insolvable dans cette affaire et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours à partir de la date de la première publication du présent avis, les raisons pour lesquelles le compte final présenté par le syndic dans cette affaire ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains distribués conformément audit compte.
Par ordre de la Cour, Bureau du greffier, ce 3me jour de janvier 1862.
G. LUMINAIS, Député greffier.

ETAT DE LA LOUISIANE—Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans—L'Etat de la Louisiane, à tous ceux que ces présentes concernent, salut—Attendu que Abraham B. Soslye ayant acheté à une vente faite par le Shérif de la Paroisse d'Orléans la propriété ci-après décrite, s'est adressé au greffe de cette Cour où la dite vente fut enregistrée le 24me jour de mai de l'année 1858, pour un avis conformément à un acte de la Législature de l'Etat de la Louisiane, intitulé, "Acte pour confirmer les titres des acquéreurs aux ventes judiciaires," approuvé le 10 mars 1834,—Qu'il soit connu, et toutes personnes intéressées sont par ces présentes sommées au nom de l'Etat de la Louisiane et de la Sixième Cour de District de la Nouvelle-Orléans qui pourrait avoir droit à la propriété ci-après décrite, en conséquence d'un défaut de forme dans l'ordre, le décret ou le jugement de la Cour, en vertu duquel la vente a été faite, ou de toute irrégularité ou illégalité dans l'estimation, l'avis ou le temps et le mode de la vente, ou pour une autre cause quelconque, de faire voir, dans trente jours à dater de la publication de cet avis, pourquoi la vente ainsi faite ne serait pas confirmée et homologuée.

La dite propriété fut vendue par le shérif susdit le 18me jour d'avril de l'année 1858, en vertu d'un décret de cette Cour rendu le 9 de février de l'année 1858, dans l'affaire de M. Lemuel Rayburn & Co vs Price, Walsh & Co—No 3648 du docket de cette Cour, à laquelle vente il s'est rendu acquéreur pour le prix de $15,250 00.

Description de la Propriété d'après le Transfert Judiciaire, savoir:

1o—Deux lots de terre, avec tous ses droits, voies, privilèges et avantages y appartenant, situés dans le faubourg Lacourse, Premier District de cette ville, dans l'ilet compris entre les rues Pécanier, Annonciation, Robin et Roselia, et désignés par les Nos 3 et 4 du Plan No 8, sur un plan dressé par Js Pilié, voyer, le 30 mars 1838, et annexé à un acte passé par-devant David L. McCay, ancien notaire de cette ville, le 31 mars 1843. Le No 3 a trente un pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Annonciation, sur une profondeur de 127 pieds 10 pouces 5 lignes, entre lignes parallèles. Le terrain No 4 touche au terrain No 3 dans le fond. Il a 31 pieds 11 pouces 5 lignes de face à la rue Pécanier, sur une profondeur de 127 pieds 10 ... entre lignes parallèles—le tout ... américain.

2o—ALLEN (esclave) âgé de 30 ans et sa femme, Maria, âgée d'environ 30 ans.

Bureau du greffier, Sixième Cour de District, 14 décembre 1861.
A. J. VILLERE, Député greffier.

Succession de François JARTOUX—No 17,385.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par les exécuteurs testamentaires de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, et les fonds entre leurs mains distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. MICHOT, Député-Greffier.

Succession de Samuel G. RISK—No 18,853.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Attendu que Charlotte Maria Boane a présenté une pétition à la Cour à l'effet d'obtenir les lettres d'administration de la succession de feu son époux Samuel G. Risk décédé intestat. Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition.
Par ordre de la Cour.
E. MICHOT, Député-Greffier.

Succession de Elisabeth Weber, épouse de Jean Jourme—No 18,311.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par le curateur de la succession ne serait point approuvé et homologué et les fonds distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. MICHOT, Député-Greffier.

Succession de François EPIRAUD—No 18,905.

DEUXIEME COUR de District de la Nouvelle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession et à toutes autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par l'exécuteur testamentaire de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué et les fonds entre ses mains distribués conformément au dit compte.
Par ordre de la Cour.
E. MICHOT, Député-Greffier.

J. Maillot et Co, vs leurs créanciers—No 14,762.

Pour un atermoiement.

CINQUIEME Cour de District de la Nlle-Orléans—Avis est par le présent donné aux créanciers des susdits pétitionnaires d'avoir à comparaître au bureau de M. ... Sauvé, notaire public, ... le ... jour de janvier 1862 ... pour ... prendre en considération la proposition des dits pétitionnaires pour un atermoiement, et pour ... et toutes les procédures ... sont par le présent suspendues.
Par ordre de la Cour, ce 26me jour de décembre 1861.
A. D. BERNOUDY, dépt Greffier.

E. Champagne vs ses créanciers et les créanciers de Champagne et Nicholas—No 14,746.

ETAT DE LA LOUISIANE—Cinquième Cour de District de la Nlle-Orléans—Les créanciers de l'insolvable dans la ... qui ont été dûment avisés ... de la ... de ... sous dix jours ... les raisons pour lesquelles le ... ne serait point homologué ...
Par ordre de la Cour, ce 24me jour de décembre 1861.
A. D. BERNOUDY, Député-Greffier.

Compagnie du Gaz de la Nlle-Orléans.

26 décembre 1861.

LES directeurs de cette compagnie ont déclaré une dividende de 6 pour cent, payable à partir du 15 janvier prochain.
N. O. J. TISDALE, trésorier.

Bureau de la Compagnie du Canal Carondelet et de Navigation de la Nlle-Orléans.

Nlle-Orléans, 27 décembre 1861.

L'ELECTION annuelle des Directeurs de cette compagnie aura lieu LUNDI, 20 janvier prochain, au Bureau de la compagnie, rue No 136, rue St Louis, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
LOUIS GAUMET, secrétaire.

Banque de l'Etat de la Louisiane.

Nouvelle Orléans, 24 décembre 1861.

CETTE Banque sera fermée le 25 du courant, le jour de Noël, et le 1er janvier. Les billets et les bons échéant ces jours-là devront être payés la veille.
L. BERNARD, Caissier.

Banque de l'Union de la Louisiane.

Nouvelle Orléans, 24 décembre 1861.

CETTE Banque sera fermée le jour de Noël, le 1er et le 8 janvier prochain.
G. A. FRERET, Caissier.

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nouvelle Orléans, 24 décembre 1861.

CETTE Banque sera fermée le jour de Noël, le 1er et le 8 janvier prochain.
E. ROUSSEAU, Caissier.

Banque de la Louisiane.

Nouvelle Orléans, 24 décembre 1861.

CETTE Banque sera fermée mercredi 25 du courant (jour de Noël), le 1er et le 8 janvier.
AUG. MONTREUIL, Caissier.

Banque du Canal de la Nlle-Orléans

Nlle-Orléans, 26 décembre 1861.

AUJOURD'HUI, à une assemblée des Directeurs, il a été déclaré un dividende semi-annuel de CINQ PIASTRES PAR ACTION, lequel sera payé aux actionnaires, au bureau de la Compagnie, dans cette ville, à partir du premier lundi de janvier prochain.
A. H. KERNION, caissier.

Banque du Crescent City.

Nlle-Orléans, 23 décembre 1861.

L'ELECTION annuelle de Directeurs de cette Banque aura lieu, au local de la Banque, LUNDI, 6 janvier, de 10 heures du matin à 2 heures de l'après-midi.
JULES CASSARD, caissier.

NOTICE.

LE détenteur d'un billet de cinq mille piastres, souscrit par O Valeton, fait à l'ordre de O Valeton & Co et par eux endossé, daté du 14 décembre 1858, échu le 14/17 décembre 1861, et garanti par hypothèque aux termes d'un acte au rapport de A. Abat, notaire, en date du 14 décembre 1858, est prié de passer à mon bureau, pour en recevoir le paiement. Ce billet dont le paiement a été réclamé par moi, n'a pas été présenté à son échéance.
A. JACQUET,
No 51, Vieille-Levée.

AVIS.

DEUX certificats de dépôt émis par la Banque de la Louisiane, l'un de deux mille cinq cents piastres, No 2301, et l'autre de deux mille trois cent huit piastres et trente-huit cents, No 3266, tous deux datés du 28 juin 1861 et payables à l'ordre de S. G. Cole, ont été perdus ou volés. Ils furent mis à la poste, le 28 juin 1861, par Ingram & Keith, adressés à S. G. Cole, Ville de Miss. République du Mexique, mais n'arrivèrent pas à leur destination, et on n'en a plus entendu parler. On est prévenu de ne pas prendre ou négocier lesdits certificats de dépôt, attendu que le paiement en a été arrêté. La personne qui les rapportera au soussigné recevra une récompense de cinquante piastres.
INGRAM & KEITH,
Pour S. G. Cole.
Nlle Orléans, 30 novembre 1861.

Publication toute récente.

Une belle carte lithographiée de

LA CAROLINE DU SUD, de la GEORGIE et d'une partie de la FLORIDE.

Prix—Cinquante cents.

Une carte des côtes de la LOUISIANE, du MISSISSIPPI, de l'ALABAMA, en donnant les sondages, &c. Prix, $1 00.

Ces cartes sont faites d'après les relevés du gouvernement des Etats-Unis et sont les plus exactes qui aient jamais été publiées dans les Etats Confédérés.

Il sera fait un fort escompte au commerce.

A vendre également un grand assortiment de cartes de la Virginie, de différents prix.
A vendre par
MOLLER & Co,
Passage de la Bourse, No 61, Nlle-Orléans.

AVIS

Aux connaisseurs longtemps privés.

A vendre par G. A. BELOT.

SOIXANTE-SEIZE MILLE cigares des marques les plus recherchées, telles que—

24,000 Londres Cabanas,	10,000 Toreno,
3,000 Imperiales Cabanas,	2,700 Regalia Britanica
20,700 Ingenuidad,	1,700 Turquia,
2,200 Cervantes,	300 Conchitas,
2,800 Intimidad,	10,000 Breves Intimidad

G. A. BELOT, offre en vente, 200,000 cigares ... S'adresser rues Claiborne et Ste-Anne.

Marchandises sèches à bon marché.

THEO. DANZIGER,

296 & 298, Rue Royale, 296 & 298

Encoignure St-Philippe.

OFFRIRA en vente depuis LUNDI, 2 décembre, son grand assortiment de marchandises sèches, comprenant—Soieries, Popelines, Mérinos, Cotonnades et ... Toiles et Mousselines.

A des prix réduits.

VENTES A L'ENCAN.

Succession de William C. Duncan.

Meubles Meublant.

PAR G. LEAUMONT, BLACHE & Co.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans, en date du 30 décembre 1861, il sera vendu, SAMEDI, 4 janvier 1862, à 11 heures du matin, sur les lieux, No 71, rue d'Espagne, entre Grands Hommes et Casacalvo—

Un lot de meubles meublant, appartenant à la dite succession.

Conditions—comptant.

PAR R. SCOTT, Encanteur.

SAMEDI, le 4 janvier, à 10 heures du matin, il sera vendu, au magasin d'encan, No 28 rue Gravier—

50 caisses tabac de la Virginie,
10 barils de fruits secs assortis,
30 do oignons,
20 do sucre,
5 demi barils beurre et graisse,
25 caisses vermouth,
5 do vin rouge,
10 barils vinaigre,
10 caisses chandelles blanc de baleine,
20 do vin rouge.

Succession de Jose Prats.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 26 novembre 1861, Dossier de la Cour, No 18,884,—Il sera vendu, en vente publique le SAMEDI, 4 janvier 1862 à midi, à la Bourse des Marchands et Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, les esclaves suivants pour le compte de la dite succession—

HENRIETTE, griffonne, âgée d'environ 42 ans, blanchisseuse et repasseuse—Ensemble avec son fils WILLIAM, âgé d'environ 14 ans.

Conditions—comptant.

Acte de vente, par devant O. DeArmas, notaire public.

VENTE CONTINUEE.

Fonds d'un magasin d'habillements, bottes, souliers et chapeaux, vitrines, comptoirs, etc, meubles. Vente sans réserve, pour cause de départ.

PAR FRANCIS FERNANDEZ, Encanteur.

LUNDI prochain, 6 du courant, à 10 heures du matin, il sera vendu, sans aucune réserve, sur les lieux, rue de la Vieille Levée, entre les rues Toulouse et Jefferson, No 164—le fonds dudit magasin, consistant en un assortiment général de marchandises de ... pour hommes, jeunes gens et enfants, un assortiment général de chaussures pour hommes, femmes et enfants, un assortiment de bottes, chapeaux, ... vitrines, ... de gaz, &c.

Succession de Wm ...

Propriétés dans le Troisième District et Esclaves.

PAR G. LEAUMONT, BLACHE & Co.

EN vertu d'un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du ... il sera vendu, mercredi, ... 1862, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre les rues du Canal et Douane ...

AUGUSTIN, nègre âgé d'environ 21 ans.
BILL ou WILLIAM, nègre âgé d'environ 19 ans.
JOSEPH, griffe âgé d'environ 17 ans.

Conditions—Pour la propriété foncière, moitié comptant, le reste à un crédit d'un an ... Pour les esclaves—Comptant ...

Succession de Vve Marie Rosenthal.

Meubles! Meubles! Meubles!

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.

SAMEDI, 4 janvier 1862, à 11 heures, au No ... rue de Chartres, ... en vertu de et conformément à un ordre de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nlle-Orléans en date du ... 1861, les meubles suivants ... consistant en: armoires, tables, ... tapis, ... chaises, lits, ... etc.

Conditions—Comptant.

Terrain sur la rue Annonciation.

Dans l'affaire de la succession de Vve Louis Foucher.

Madame Azélie Foucher, épouse de Théodule Verret, vs les enfants mineurs de la défunte Dame Théophile V. De Gruy—pour opérer un partage.

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur.

Bourse des Négociants et Encanteurs No 1

IL sera vendu à l'encan, samedi, 25 janvier 1862, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, d'après et conformément au jugement de l'honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 26 décembre 1861, dans l'affaire de la succession de Vve Louis Foucher, ... Madame Azélie Foucher épouse de Théodule Verret, vs les enfants mineurs de la défunte Dame Théophile V. De Gruy, pour opérer un partage, la propriété suivante:

Un certain lot de terre situé dans le Premier District de cette ville ... rue Annonciation ... Conditions—Un tiers comptant ...

Morceau de terre d'un très grand prix dans la Paroisse d'Orléans, faisant face au fleuve Mississipi, Maisons et autres bâtisses, Esclaves, &c., &c.

Succession de feu E. Blanchard &c.

PAR N. VIGNIE, encanteur.

EN vertu de deux ordres de l'Honorable Deuxième Cour de District de la Nouvelle Orléans, en date du 27 et du 29 novembre 1861, dossier de la Cour, No ..., il sera vendu, à l'enchère publique, SAMEDI, 11 janvier 1862, à midi, à la Bourse des Négociants et Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, pour le compte de la dite succession—

—ESCLAVES—

1o—JOE, âgé d'environ 35 ans, ... malade et un bras.
2o—DINAH, âgée d'environ 30 ans, ... cuisinière, son enfant, Célestine, âgée de ...
3o—SUBAN, âgée d'environ 35 ans, cuisinière et blanchisseuse.

—PROPRIETE FONCIERE—

UN CERTAIN MORCEAU DE TERRE situé dans la Paroisse d'Orléans, sur la rive droite du fleuve Mississipi, à environ trois milles au-dessous de la ville de la Nouvelle-Orléans. Le dit morceau de terre a environ un arpent et 6 toises de face au fleuve Mississipi, sur quarante arpents de profondeur, plus ou moins. Il est borné, en amont par la propriété de M. A. Cambe, et en aval par la propriété de M. Cook, et il est en culture. Ensemble, une grande maison confortable, en bois, à deux étages, cuisine, écurie, poulailler, cuve et toutes les bâtisses et améliorations qui se trouvent sur le dit morceau de terre.

Termes et conditions—Pour les esclaves, comptant; pour la propriété foncière, un tiers comptant, le reste à 6 et 12 mois de crédit, en billets divisés ou coupons, garantis par hypothèque spéciale sur ladite propriété, ... Les acquéreurs ...

Les actes de vente par devant A. Ducatel, notaire public.

Madame Claire C. Toledano, épouse de David E. Godwin, et autres, vs Christoval Toledano et autres, pour opérer un partage.

PAR ALFRED BOULIGNY, encanteur.

Bourse des Négociants et Encanteurs No 1

IL sera vendu à l'encan, samedi, 25 janvier 1862, à midi, à la Bourse des Négociants et des Encanteurs, rue Royale, entre les rues Douane et Canal, d'après et conformément au jugement de l'Honorable ... Cour de District de la Nouvelle-Orléans, en date du 12 novembre 1861, dans l'affaire de Madame Claire C. Toledano épouse de David E. Godwin, et autres, vs Christoval Toledano et autres, pour opérer un partage, les esclaves suivants, savoir:

1—KATE, griffonne âgée d'à peu près 18 ans, cuisinière, blanchisseuse et repasseuse, malade.
2—CELIA, négresse âgée d'à peu près 30 ans, domestique de maison, blanchisseuse et repasseuse.
3—ABBY, négresse âgée d'à peu près 36 ans, blanchisseuse et repasseuse.
4—MARY ANN, négresse âgée d'à peu près 40 ans, blanchisseuse et repasseuse, ayant mal aux yeux.

Termes et conditions—Un tiers comptant et le balance à 6 et 12 mois, en billets divisés par coupons au gré des intéressés, garantis par hypothèque sur les esclaves vendus, portant six pour cent d'intérêt du jour de la vente jusqu'à parfait paiement.

Acte de vente, par devant F. Grima, notaire public.

OFFICIEL.

BUREAU DE L'EXÉCUTIF.

Baton Rouge, 8 novembre 1861.

CONFORMEMENT à la section 13 de l'Acte No ... approuvé le 19 mars 1857, intitulé "Acte relatif à certaines dettes de l'Etat", des propositions cachetées seront reçues, pendant soixante jours, à partir de la première publication de cette annonce, pour l'achat par l'Etat de la Louisiane, de bons représentant une valeur de cent mille piastres (plus ou moins) ... qui peuvent être remis par l'Etat comme garantie pour la circulation des Banques Libres de cet Etat, ... en vertu de l'Acte No ..., approuvé le 15 mars 1855. Toutes les propositions devront être adressées à l'Auditeur et au Trésorier, à Baton Rouge, et devront être intitulées "Propositions pour l'achat de bons de l'Etat." Ces propositions seront ouvertes par les officiers susdits, SAMEDI, 4 janvier 1862. Il sera donné avis de l'acceptation ou des soumissions offrant de vendre les dits bons au meilleur marché.

Le Gouverneur se réserve le droit de rejeter les propositions, en partie ou en totalité, ou de demander par annonces, de nouvelles propositions.
[Signé] THOMAS O. MOORE.
Par le Gouverneur:
P. H. HARDY, Secrétaire d'Etat.

Une magnifique occasion.

Les soussignés offrent de vendre leur grand LIGNE D'OMNIBUS de la rue Tchoupitoulas, qui donne un très beau revenu ... les circonstances ... L'établissement se compose de ... omnibus et chevaux ... Pour les détails, s'adresser à ...
HART & WHITE.

482299